

2013/5357 - Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon et le SYTRAL relative à la mutualisation de l'éclairage public avec l'électrification de la ligne de trolleybus C13 (Direction de l'Eclairage Public) (BMO du 01/04/2013, p. 0785)

Rapporteur : Mme PANASSIER Catherine

Mme PANASSIER Catherine, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, Mesdames et Messieurs, le projet qui vous est soumis dans ce rapport est un bel exemple de mutualisation d'intervention sur l'espace public afin de limiter son encombrement pour qu'il soit facile à circuler et agréable à utiliser.

En effet, le principe du projet est de profiter de la poursuite de l'électrification de la très fréquentée ligne C13 entre Lafayette et Grange Blanche, soit 4 km, pour à chaque fois que c'est possible, mutualiser les mâts d'électrification des trolleys et d'éclairage public, soit 61 mâts sur 210.

Ce projet a reçu un avis favorable de la Commission.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)